

209C1199
FR0000032278-FS0561

23 septembre 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LATECOERE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 septembre 2009, la Société Générale (29, boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 septembre 2009, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Salvepar et SG Securities (Paris) qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société LATECOERE et détenir indirectement 436 330 actions LATECOERE représentant 854 241 droits de vote, soit 5,07% du capital et 8,86% des droits de vote de la société (1) répartis de la façon suivante :

	Actions	%capital	Droits de vote	% droits de vote
Salvepar	432 911	5,03	850 822	8,82
SG Securities (Paris) (trading)	3 419	0,04	3 419	0,04
Total	436 330	5,07	854 241	8,86

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double au profit de la société Salvepar.

(1) Sur la base d'un capital composé de 8 609 997 actions représentant 9 641 908 droits de vote.